

Comment rester musulman dans un établissement étranger ?

L'islam dans les établissements français du Proche-Orient à la fin de l'Empire ottoman

Jérôme Bocquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3553>

DOI : [10.4000/cdlm.3553](https://doi.org/10.4000/cdlm.3553)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2007

Pagination : 58-73

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jérôme Bocquet, « Comment rester musulman dans un établissement étranger ? », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 75 | 2007, mis en ligne le 21 juillet 2008, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/3553> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.3553>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Comment rester musulman dans un établissement étranger ?

L'islam dans les établissements français du Proche-Orient à la fin de l'Empire ottoman

Jérôme Bocquet

- 1 « Quant aux musulmans, leur séjour dans le collège, les forçant à vivre dans un milieu chrétien, leur fait entendre bien des principes généraux de la morale chrétienne et de l'honnêteté naturelle ; de plus, leur vie commune et leurs jeux avec les chrétiens diminuent peu à peu les préjugés et émoussent le fanatisme » affirme en 1904 Frédéric Laurent, supérieur des lazaristes à Damas¹. Le religieux semble ainsi s'être donné la mission de s'opposer au « fanatisme » musulman². Fort de son ministère, il cherche à « marquer les frontières confessionnelles », à imposer un espace religieux et social latin vis-à-vis des autres communautés chrétiennes, comme à renforcer la distinction avec les musulmans qui a tendance à se relâcher au sein de ces établissements scolaires si recherchés³. Comment donc l'islam a-t-il été vécu, perçu ou combattu dans les établissements missionnaires et laïques depuis les années 1870 jusqu'à l'instauration des mandats et l'arrivée des Européens dans l'entre-deux-guerres ? Le poids de la clientèle musulmane induit nécessairement une révision des positions prises par les principales congrégations enseignantes françaises à l'égard de l'islam.
- 2 Voici comment une ancienne élève issue de la bourgeoisie grecque-orthodoxe palestinienne et pensionnaire d'une école à Gaza, au début des années 1940, Arlette Khoury-Tadié, se souvient de la mixité confessionnelle et de la manière dont elle l'a vécue :
- 3 « À l'école, les élèves étaient de ce qu'on appellerait aujourd'hui de confessions différentes. Nous, nous ne savions pas ce que voulaient dire les mots : musulmanes ou chrétiennes, si ce n'est que deux jours par semaine pendant une heure, on nous séparait pour nous mener dans des classes séparées, et nous faire un cours d'instruction religieuse. Pendant qu'on nous racontait la vie de Jésus ou qu'on nous apprenait à réciter le Pater ou le Credo, nos camarades musulmanes psalmodiaient le Coran. Le résultat c'est qu'au bout de deux ou trois ans, les chrétiennes psalmodiaient

le Coran et nos camarades musulmanes récitaient nos prières. [...] Quand j'allais à Alexandrie, mon grand-père maternel était fier de m'exhiber devant ses amis, ses connaissances, ou simplement ses frères. Ce devait être la première fois que, dans une famille syro-libanaise chrétienne d'Alexandrie, une petite fille de quatre ou cinq ans pouvait réciter le Coran⁴. »

- 4 L'omnipotence de l'islam, plus marquée en ville, limite l'apostolat des missionnaires⁵. Leur présence demeure mal acceptée tout au long du XIXe siècle par une partie de la population musulmane : « Soit que les Arabes qui ne sont pas accoutumés à cet usage en soient jaloux, écrivait déjà le consul de France en 1847, ou bien que les jeunes chrétiens, qui se sentent l'appui du Consulat de France qui protège l'établissement de Messieurs les Lazaristes, osent prendre des manières de nature à provoquer, il n'en résulte pas moins que chaque sortie nous expose à une affaire nouvelle⁶ ». Il est vrai que tous les missionnaires établis au Levant, au Mont-Liban et en Syrie garderont à l'esprit jusqu'à la fin de l'Empire ottoman en 1918 le souvenir douloureux de la crise de 1860. Ce dernier marque toujours la vision intellectuelle et religieuse des rapports entre la France et l'Orient, « car, comme l'écrit encore en 1912 le consul à Damas, dans ce pays toutes les passions violentes se transforment facilement en fanatisme religieux⁷ ». Pour les missionnaires français, les massacres de 1860 restent « une période tragique » qui leur donne un regard biaisé sur leurs élèves musulmans⁸. Ceux-ci n'ont pourtant jamais manqué aux écoles missionnaires comme l'évoque Sirine Husseini Shahid dans ses *Souvenirs de Jérusalem* parus en anglais en 1999 : « Mes parents eurent certainement du mal à sélectionner un établissement dans l'immense choix d'écoles, locales ou étrangères, dont celles des missions britanniques, allemandes, italiennes, françaises et américaines, que comptait alors Jérusalem, raconte-t-elle. Après mûre réflexion, ils optèrent pour la Friends High School américaine de Ramallah. C'était une bonne décision, qu'aucun de nous n'eut jamais à regretter⁹. »

Un public recherché

- 5 Examinons donc ceux qui fréquentent ces établissements missionnaires. À partir de 1901, nombre de congréganistes ou de scolastiques chassés des séminaires métropolitains tels les jésuites se réfugient au Levant. Des sœurs françaises partent s'installer dans les établissements des filles de la Charité à Damas, à Beyrouth, à Tripoli ou en Égypte, contribuant à étendre leur réseau d'écoles primaires. Les franciscaines missionnaires de Marie peuvent alors ouvrir des collèges à Alep et à Damas. Appelées en Syrie pour réagir à l'arrivée des franciscains italiens, celles-ci inaugurent « des établissements fréquentés [avant 1914] par les jeunes filles des meilleures familles, chrétiennes et musulmanes¹⁰ ». Ces écoles représentent donc encore le principal vecteur d'influence française. « Nos établissements secondaires secondent notre action », défend en 1908 le consul de France à Beyrouth¹¹. Les communautés chrétiennes traditionnellement attachées à la France, en premier lieu celles liées à Rome, constituent la grande majorité des élèves de ces écoles. La France tente ainsi d'assurer la clientélisation des maronites au moyen d'instruments utilisés par la République et dans l'Empire, c'est-à-dire la scolarisation des populations et le financement des œuvres catholiques¹². Les autorités consulaires cherchent cependant à gagner de nouveaux clients par l'entremise de l'enseignement congréganiste pourtant dissous en métropole. « Se servir des missions, ne pas les servir », propose ainsi Paul Bert¹³. La rupture des relations avec le Saint-Siège, l'affaiblissement du protectorat catholique exercé par la France et l'émancipation des missions italiennes amènent Paris à reconsidérer son soutien aux « Levantins chrétiens » et à viser le public des « Arabes

musulmans » – pour reprendre les classifications de certains publicistes et diplomates de l'époque. « Le rôle des écoles françaises est primordial au milieu des populations lointaines que nous voulons civiliser, rappelle Gaston Bordat en octobre 1906, ou simplement gagner à notre sympathie : en éludant les différences de langage, elles suppriment le plus grand obstacle à la diffusion de nos idées. Commencée à l'école primaire, poursuivie au collège, l'œuvre s'achève dans nos établissements supérieur et spécial [...] et crée en la personne de chaque étudiant [...] un auxiliaire de propagande, un instrument d'action¹⁴. » On imagine donc redéployer les écoles françaises vers la population musulmane ou vers une région précise de l'Empire ottoman comme la Syrie, par ailleurs majoritairement musulmane. Le consul de France en Syrie vante tout l'intérêt des congrégations religieuses qui « poursuivent intelligemment leur œuvre d'enseignement [...] et grâce à [qui] dans sa généralité, la population indigène est demeurée éprise des choses et des gens de France¹⁵ ». L'exemple du quartier chiite dans la vieille ville de Damas le montre bien. Dans un quartier dépourvu d'école non coranique jusqu'à la fondation en 1901 de l'école *al-madrasa al-'alawiyya*, plusieurs de ses habitants, riches notables et commerçants, savants ou musulmans pieux comme le cheikh 'Alî al-Jammâl, disciple de l'ouléma chiite réformiste Muhsin al-Amîn (1867-1952), inscrivent leurs enfants au collège des lazaristes¹⁶. La décision des missionnaires d'introduire dans leur établissement un enseignement commercial répond aux demandes des milieux d'affaires musulmans, comme celui de grands entrepreneurs dont la fortune repose sur la production textile, bien différentes de la clientèle habituelle des familles chrétiennes de Bâb Tûma. L'intérêt des musulmans à placer leurs enfants dans les écoles missionnaires latines se révèle complexe : accès à une formation en langue étrangère, préparation d'une carrière, désir de promotion ou de reconnaissance sociale. Ailleurs, comme vers Madaba en actuelle Jordanie, cela peut être le souci d'échapper à l'inscription sur les listes de conscription militaire ottomanes¹⁷.

- 6 Aussi les effets de l'enseignement congréganiste se répercutent-ils sur toute la population musulmane du Levant. Malgré les prétentions de la Mission laïque d'offrir un enseignement neutre et bienveillant à l'égard de l'islam, l'un de ses deux seuls lycées ouverts au Proche-Orient, à Beyrouth – le second est situé au Caire –, figure pourtant avant 1914 « l'école sans Dieu » et blesse la piété des musulmans. Le consul général de France en Syrie qualifie même le fondateur de la première école laïque française au Levant, l'école Ollivier ouverte à Beyrouth en 1895, de « sectaire et d'agité¹⁸ ». Les tenants du laïcisme militant soutiennent pourtant que « notre moderne impiété nous prépare mieux à prendre, sans trop de maladresse, position sur le terrain brûlant de la dogmatique musulmane, que la ferveur chrétienne de tel de nos voisins¹⁹ ». L'enseignement laïque serait donc le seul moyen de gagner la sympathie des populations musulmanes majoritaires et néanmoins négligées par les congrégations enseignantes. « Le peuple musulman n'est pas, comme on le dit quelquefois en Europe, réfractaire à l'instruction ; il recherche au contraire l'enseignement de l'Occident, mais ce qu'il lui demande, c'est sa science, ses ingénieurs, ses méthodes de culture et non pas sa religion. Était-ce un bon moyen de gagner sa confiance que de lui présenter toujours la culture occidentale sous une enseigne confessionnelle ? Apprendre à mieux connaître le monde de l'islam, nous faire mieux connaître de lui, nous efforcer d'atténuer les préjugés...²⁰ » Les défenseurs de la Mission laïque proposent donc de dispenser un enseignement résolument moderne en accueillant des élèves de toutes confessions qui ne soient pas contraints d'adhérer aux croyances de leurs maîtres.

« S'adapter c'est, pour chacun des établissements, explique Marcel Fort en 1914, prendre racine dans le pays, s'unir aux habitants par mille liens d'intérêt et de sympathie²¹. » Après la guerre et l'instauration du Mandat, la méfiance demeure pourtant envers la Mission laïque et « un établissement à philosophie affirmée²² ». Jean Gaulmier estime ainsi que les familles musulmanes pieuses ne peuvent pas envoyer leurs enfants dans des écoles laïques parce que celles-ci sont associées aux idées étrangères européennes hostiles à l'islam²³. « Je sais combien la calomnie est habile à exploiter ces légitimes scrupules, cherche à se défendre le directeur de l'établissement de Damas. C'est pourquoi j'ai tenu à proclamer bien haut devant vous que la laïcité n'attaque ni la religion ni le sentiment national, qu'elle ne veut rien détruire dans l'âme humaine de ses croyances, de ses attachements ni de ses espoirs²⁴. » Le discours de tolérance prononcé par la Mission laïque, qui s'oppose à celui des congrégations, ne convainc donc pas. Pierre Deschamps, premier directeur de l'établissement fondé à Beyrouth en octobre 1909, ne parlait-il pas d'élever les Ottomans comme ils s'élèveraient eux-mêmes²⁵ ? Les musulmans cherchent plutôt à envoyer leurs enfants dans les établissements des grandes congrégations françaises, jésuites, lazaristes, frères des écoles chrétiennes ou franciscaines.

- 7 L'enseignement congréganiste s'inscrit donc dans la stratégie éducative des notables musulmans de Damas ou d'Alep. L'éducation au sein d'un établissement catholique latin entre dans un cursus complet : arabe, turc et français. Officiers, administrateurs, commerçants et même gouverneurs envoient leurs enfants dans les écoles tenues par des congréganistes pour leur donner à apprendre le français, langue administrative de l'Empire ottoman, et faciliter leur carrière. Après avoir pris les leçons d'un ouléma, puis être passé au *Maktab 'Anbar*, un homme comme Muhammad Kurd 'Alî (1876-1953) a suivi des cours de français au collège Saint-Vincent à Damas. Ce dernier garde une grande fierté d'avoir accueilli en son sein le fondateur en 1920 de l'Académie arabe de Damas et beaucoup d'autres lettrés arabes du *Bilâd al-Shâm*²⁶. À Alep ou à Damas, un enfant musulman passe ainsi quelques années à l'école coranique ou reçoit les leçons d'un ouléma à la maison, puis observe les cours d'un établissement ottoman avant de poursuivre ses études chez les pères missionnaires afin de maîtriser la langue française et d'y recevoir une instruction scientifique ou commerciale. C'est pourquoi ces familles veillent à ce que la discipline et le niveau de l'enseignement qui est dispensé dans ces établissements ne fléchissent pas, quitte à menacer les religieux de retirer leurs enfants, comme à Damas en 1910, avec le *mushîr* Ibrâhîm Fathî Pacha, commandant de l'armée ottomane²⁷. De la même manière, ces familles souhaitent inscrire leurs filles dans des écoles étrangères, écoles des filles de la Charité en Syrie, collège Sainte-Jeanne-d'Arc des franciscaines missionnaires de Marie à Damas ou établissement de la Mission laïque de Beyrouth dans lequel les musulmans ont souhaité l'ouverture d'une école réservée aux filles.
- 8 Ambitionnant d'élargir la clientèle française, les autorités consulaires agissent auprès du ministère des Affaires étrangères pour distribuer des bourses « pour permettre à ce consulat de ne plus rebuter les mahométans qui sollicitent instamment la faveur de faire instruire leurs enfants dans notre collège et ne pas refroidir leurs bonnes dispositions²⁸ ». Ce souhait accompagne la définition d'une politique musulmane moins tournée vers le patronage exclusif des communautés catholiques. Tout est donc fait pour acheter la fidélité des notables musulmans de Beyrouth ou de Damas avec le versement de bourses scolaires pour les enfants et de sommes d'argent ainsi que l'intervention du consulat dans des différends avec les autorités locales. Avec la

commission des Affaires syriennes créée en novembre 1912 par Maurice Paléologue, directeur des Affaires politiques et commerciales, le Quai d'Orsay cherche ainsi à concevoir les instruments d'une « politique syrienne²⁹ ». Alors que le gouvernement en métropole juge les congrégations rétrogrades, l'ambassade de France à Constantinople reste persuadée qu'elles concourent en Syrie à « faire pénétrer les idées françaises dans les milieux musulmans éclairés³⁰ ». Tout ceci explique la forte proportion d'élèves musulmans au sein de ces établissements. Ces enfants que les missionnaires appellent encore « les mahométans » représentent alors plus du tiers des effectifs du collège lazarisite de Damas.

- 9 Désireux d'oublier l'épisode de 1860, les missionnaires recherchent leur présence, mais se montrent méfiants, exigeant par exemple de les faire payer d'avance et de manière discriminatoire lors de la rentrée en octobre. « Il en est qui débattent les conditions, paraissent les accepter et renvoient pour le lendemain, sous un prétexte ou sous un autre, assez souvent on ne les revoit plus, note avec amertume le supérieur du collège Saint-Vincent. Régulièrement, le premier trimestre devrait être payé avant d'entrer. On peut ne pas y tenir pour les anciens, mais il faudrait l'exiger pour les nouveaux et surtout pour les musulmans : on est plus exposé à trouver parmi ces derniers des amateurs qui viennent voir et se retirent bientôt après³¹. » Les maisons mères des congrégations établies au Levant se montrent elles-mêmes inquiètes en estimant que leurs membres donnent une importance exagérée à la part musulmane. En décembre 1891, le Visiteur de la province des lazarisites de Syrie va jusqu'à interdire toute admission d'élèves musulmans³². En réalité, le nombre des élèves musulmans ne cessera d'augmenter. Accueillir des élèves musulmans se révèle d'ailleurs bientôt indispensable pour l'équilibre financier des grands établissements missionnaires français. Contrairement aux assertions des laïcistes pourfendeurs des congrégations enseignantes au Levant et défenseurs de la seule laïcité, respectueuse de toutes les convictions religieuses, les écoles missionnaires permettent donc à la France de constituer cette clientèle indispensable à sa position de puissance musulmane en Afrique du Nord consolidée depuis l'établissement du Protectorat au Maroc en 1912.

Un enseignement chrétien

- 10 Reste à déterminer les programmes étudiés dans ces écoles et à en observer les enjeux. N'exerçant pas de propagande ouverte, les missionnaires usent de moyens détournés qui imprègnent la vie de leurs élèves : textes religieux pour l'apprentissage de la lecture, exercices scolaires, programme d'histoire expliquant celle-ci grâce à la providence divine, décoration des salles de cours, tenue des professeurs et des élèves. L'enseignement de l'histoire étudie surtout la France de Saint Louis et des croisades « qui doit être la plus antipathique, dénonce un dirigeant de la Mission laïque, aux musulmans qui composent les deux tiers de la population du Levant³³ ». Celle-ci se vante au Caire « de ne pas faire en Orient des collèges et des lycées semblables à ceux de la métropole et vivant sur le même programme³⁴ ».
- 11 C'est donc par l'école qu'il faut convertir des enfants malléables dans les premières années de leur vie³⁵. Les missionnaires espèrent tirer profit des réformes entreprises dans l'Empire ottoman, des *tanzîmât* lancées officiellement par le *Hatt-i şerif* de Gülhane en 1839³⁶. « Un premier moyen de favoriser le triomphe de la foi sera d'instruire la jeunesse, explique dès 1840 Jean-Baptiste Étienne, futur supérieur général de la Congrégation de la Mission. Le Coran ne conserve encore des disciples que parce qu'il proscrit l'instruction. La tendance des grands à se mettre en rapport avec les

missionnaires catholiques est une heureuse disposition que j'ai été à même de constater³⁷. » Comme beaucoup d'autres installés en terre d'islam, les congréganistes choisissent un enseignement de la langue française tiré de l'histoire sainte. En Afrique du Nord, les jésuites installés en Algérie font ainsi porter leurs dictées et leurs autres devoirs sur des textes empruntés à la Bible³⁸. En Syrie, l'usage de la langue arabe justifie l'emploi de textes catholiques dans les exercices de traduction faits en cours. Ces traductions sont également utilisées lors des séances théâtrales destinées à tous les élèves, de confession chrétienne, catholique ou orthodoxe, juive ou musulmane. Les professeurs du collège Saint-Vincent, lazarisites ou maronites, tirent souvent leurs textes des sources chrétiennes et bibliques, comme cet extrait du Livre des Rois donné en examen en cours d'arabe : « Tu suivras les observances de Yahvé ton Dieu, recopieront les élèves, en marchant selon ses voies, en gardant ses lois, ses commandements, ses ordonnances et ses instructions, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse...³⁹ » Ils sélectionnent également des récits de la vie édifiante des saints ou des martyrs de la congrégation, comme cette *Vie de saint Vincent*⁴⁰. Les missionnaires latins installés plus à l'est, au-delà du Jourdain, à Madaba, ont l'habitude de donner dans leur école, à titre d'exercice d'histoire ou de lecture, des textes extraits des *Annales de la propagation de la foi*. Faute de copies, les *Annales* ne sont pas employées comme manuel scolaire, mais sont lues en classe et exaltent la mission civilisatrice à la fois du christianisme et de la France⁴¹. Cet enseignement « civilisateur » donné dans les établissements missionnaires heurte cependant l'opinion musulmane. Des campagnes sont régulièrement orchestrées dans la presse contre des manuels scolaires trop « occidentaux » utilisés par les religieux français. Ceux-ci utilisent en effet des manuels métropolitains, souvent désuets, édités à l'usage d'élèves français, qui illustrent les merveilles de la civilisation française. L'usage presque exclusif de la langue française dans ces établissements, où la pratique du *signal* pour punir les élèves surpris à parler en arabe est en vigueur, est dénoncé par certains défenseurs de la langue du Coran ou au contraire de l'anglais, langue jugée plus utilitaire, comme en Égypte sous domination britannique. Une école française du Caire, dirigée par un laïc, M. Esnault, est ainsi obligée d'accorder une part importante à l'enseignement en langue anglaise. « À enseigner uniquement le français, raconte ce dernier, nous perdîmes de gentils musulmans à qui le souci de leur avenir et de leur carrière imposait l'étude de l'anglais⁴². »

L'immixtion de l'islam

- 12 Comme les dispensaires, les écoles des missions accueillent néanmoins une population musulmane qui ne réside pas dans le quartier. Cette situation provoque parfois des difficultés avec le clergé catholique et le voisinage peu désireux de voir des élèves, au sein de l'école, dans la rue, pratiquer le culte musulman ou suivre le ramadan. Plus que de diffuser la langue française, la finalité de l'enseignement missionnaire est pourtant de participer à l'éducation religieuse de la chrétienté d'Orient, de défendre la vraie foi. « Les missions ont été fondées avant tout pour répandre l'Évangile parmi ceux qui l'ignorent, soutient le père Piolet, hagiographe des missions au Levant, pour éclairer les chrétiens qui sont en dehors de la doctrine de l'Église et pour rappeler au devoir tous ceux qui, tout en professant le catholicisme, en méconnaissent les lois. [...] Infidèles, schismatiques et catholiques sans ferveur sont tour à tour l'objet de la sollicitude de nos missionnaires⁴³. » Avec la messe quotidienne, l'instruction religieuse, les prières en début et en fin de cours, les élèves consacrent au moins un sixième de leur journée à un moment d'étude ou de pratique religieuse. Reste à savoir si les élèves musulmans en sont forcément exclus. Dans de nombreux établissements, leur participation est

obligatoire. À Madaba, comme dans d'autres agglomérations en Transjordanie à l'époque ottomane, les missionnaires exigeaient ainsi, en contrepartie de l'inscription des élèves musulmans, l'assistance aux oraisons quotidiennes et au catéchisme⁴⁴. Des soucis de discipline commandent plus souvent l'attitude des missionnaires qu'une réelle volonté de prosélytisme. Écarter, isoler ou dispenser trop d'élèves nécessite plus de surveillants, provoque des remous, des bousculades dans les classes, dans les couloirs. Aussi les jésuites du collège de la Sainte-Famille du Caire imposent-ils à tous leurs élèves de suivre la même discipline. Les élèves musulmans participent ainsi à certains moments collectifs de spiritualité chrétienne : prières en début de classe dont ils ne peuvent être dispensés, étude et traduction de textes religieux, environnement chrétien. À Damas en revanche, au sein du collège Saint-Vincent, chaque année scolaire commence par une retraite avant la Toussaint durant laquelle les missionnaires rassemblent leurs élèves chrétiens de tous rites. Après quelques années de tergiversation, les élèves musulmans, comme d'ailleurs les israélites, sont écartés de la retraite et suivent les classes normalement. Mais les lazaristes veillent à les isoler afin qu'ils n'aient aucun contact avec les retraitants, tant en récréation qu'en étude afin de les protéger. Les missionnaires ne demeurent cependant pas indifférents. « Toutes ces diverses races et religions nous envoient des enfants. Nous recevons une quinzaine de musulmans des meilleures familles. On ne s'attaque pas pour ceux-là au côté religieux, reconnaît en 1886 le supérieur du collège Saint-Vincent. Ce serait inutile, et de plus, ce serait une grave imprudence. On les éloignerait, et partant, il ne serait plus possible de leur faire aucun bien. La présence de ces enfants dans nos classes nous procure des rapports suivis avec les parents, lesquels sont tous d'une politesse exquise envers nous⁴⁵. » Les missionnaires évitent toute manifestation trop apparente à l'endroit de leurs élèves musulmans et veillent à ne jamais les associer à leurs offices. Durant les célébrations qui se tiennent dans la chapelle, ces derniers sont envoyés en étude et sont dispensés de la retraite spirituelle annuelle. En imposant aux élèves de confession musulmane une discipline plus sévère, ils visent autant à les dissuader d'observer ouvertement leur religion qu'à séparer distinctement chrétiens et musulmans dans la vie du collège.

- 13 Le nombre des élèves musulmans s'accroît de manière spectaculaire dans les établissements français jusqu'en 1914, bien que les religieux français cherchent à en dissuader les parents⁴⁶. Malgré les pressions croissantes des familles, ils s'efforcent de leur refuser le moindre privilège, dressant à cet effet une longue liste d'interdits. À Damas, il leur est ainsi défendu de faire leurs prières quotidiennes dans l'enceinte de l'établissement et même à l'extérieur, dans la rue, à proximité du collège⁴⁷. Le vendredi, il est également prohibé de sortir pour aller à la mosquée⁴⁸. Les familles sont donc averties que tout élève absent ce jour-là sera très sévèrement puni. « On renverra sans pitié, prévient le conseil des pères, les musulmans qui s'absenteraient sans permission⁴⁹. » Cette insistance traduit en réalité la difficulté à imposer un règlement commun à tous les élèves de confessions et de milieux différents.
- 14 L'ingérence de l'islam dans le fonctionnement quotidien de leurs établissements importune pourtant les missionnaires. À Damas, depuis les années 1880, la pression des familles musulmanes augmente pour faire entrer leurs fils au collège des lazaristes ou leurs filles à l'école des franciscaines missionnaires de Marie, et pour obtenir ensuite de ces écoles l'application des coutumes et des préceptes essentiels de l'islam⁵⁰. L'inquiétude est grande d'exposer les élèves chrétiens au « mauvais exemple », si bien que beaucoup d'écoles primaires latines renoncent à accueillir des musulmans, comme

à Madaba, malgré la concurrence accrue d'autres établissements à partir du Mandat puis dans les années 1950⁵¹. Comme leurs contemporains, non seulement en France où le mot « ramdam », en 1896, a été repris en argot, mais également dans l'Empire ottoman depuis les années 1860, les religieux ou religieuses français voient dans le ramadan, qui est une occasion de désordres en ville, avec par exemple, des bagarres ou des jets de pétards, un temps de promiscuité sociale et confessionnelle et un exemple du fanatisme musulman à combattre, perturbant le fonctionnement normal de l'établissement⁵². Les missionnaires imposent donc à tous les parents un règlement très sévère interdisant de suivre le ramadan dans de bonnes conditions. Les sœurs comme les pères tiennent particulièrement à ce que le règlement soit observé sans la moindre dérogation. Ils refusent toute absence, se montrent très circonspects à adapter les horaires pour que leurs élèves puissent prendre plus facilement les repas aux heures propices. Certains projettent même de congédier tous leurs élèves musulmans à cette occasion, comme les lazaristes en 1899. « Pour couper court aux tracasseries que cause le ramadan, on pourrait congédier complètement pendant ce temps tous les musulmans qui tiennent absolument à jeûner, propose alors le supérieur, et l'on ne garderait que ceux qui ne jeûnent pas et qui promettent d'observer le règlement tout comme pendant le reste de l'année. En tout cas, il importe d'être très difficile pour les sorties et les absences⁵³. » Dans les écoles missionnaires, un règlement particulier pour le mois de ramadan énumère donc tous les points susceptibles de susciter un litige : pension à payer dans sa totalité, absences interdites, date des fêtes publiée à leur seule initiative, autorisation d'arriver en retard au collège. C'est à la veille seulement de la Première Guerre mondiale que les religieux français assouplissent les restrictions imposées à leurs élèves musulmans.

Convertir

- 15 Le projet de conversion n'est pas réservé aux seuls missionnaires. Certains responsables laïques de l'enseignement colonial, comme Georges Hardy durant l'entre-deux-guerres, professent à l'égard de l'islam un discours ambigu. L'islam ne serait pas imperméable aux influences coloniales : « L'islam, fort envahissant, il est vrai, est parfaitement capable pour sa part de s'assouplir, écrit-il, de céder devant les nécessités, de ne se dresser dans sa pureté et son intransigeance qu'aux yeux des islamophiles ou des islamophobes⁵⁴. » Un grand nombre de missionnaires n'ont qu'une idée mythique de l'islam, celle que beaucoup de leurs contemporains partagent. Repliés dans le quartier chrétien, à Alep ou à Damas, les religieux français discernent un islam aveugle et barbare⁵⁵, réemployant les mots d'Ernest Renan en 1862 : « l'islam est le fanatisme⁵⁶ ». En acceptant de reprendre les écoles du Mîdân, gros faubourg peuplé de Damas, les lazaristes se montrent surtout préoccupés « d'aider à l'éducation des pauvres enfants, entourés de musulmans et de schismatiques⁵⁷ ». Ils ont donc élaboré une conception de l'islam qui n'est pas propre à leur congrégation, mais se rattache à la représentation très identitaire de l'islam des missionnaires latins⁵⁸. Les lazaristes identifient tous les musulmans comme une menace potentielle, même les mieux intégrés comme ceux de l'internat. L'un d'eux est ainsi exclu en juin 1900, bien qu'il soit inscrit depuis plusieurs années au collège, pour avoir tenté de se poignarder pendant la récréation parce que les pères lui contestaient un congé à l'occasion d'une fête musulmane. Ceux-ci n'y voient qu'un comportement suicidaire et fanatique⁵⁹. La présence de ces enfants ne s'expliquerait alors que par le seul projet de batailler contre le fanatisme musulman. « Du côté des musulmans, nous ne pouvons que les instruire, les habituer à vivre en

harmonie avec les chrétiens et diminuer ainsi les ardeurs de leur fanatisme », conclut le supérieur⁶⁰.

- 16 Les établissements missionnaires se révèlent donc des lieux de mixité confessionnelle. Le protonotaire apostolique de Jérusalem évoque ainsi en février 1885 avec le pape Léon XIII son souci de voir l'école être un moyen de propagande. « Il ne faut en aucun cas, écrit-il, prohiber l'accès aux écoles des missions aux musulmans [...] dans le cadre de la prédication indirecte par l'exemple⁶¹. » C'est en fait l'ambition du patriarcat latin de toucher les musulmans au travers de son réseau d'écoles. Si quelques cas, secrètement gardés, de conversions d'élèves, internes notamment, ont eu lieu, l'enseignement des missionnaires est surtout l'occasion pour une partie de la population musulmane de fréquenter un quartier jusque-là peu connu. Ces affaires de conversion, très rares dans les archives, visent toutes les communautés, les communautés chrétiennes et musulmanes, la communauté juive. Quand elles existent, elles permettent toutefois de matérialiser *a contrario* les frontières communautaires⁶². Malgré la grande prudence affichée, les missionnaires ne négligent certes pas les quelques perspectives bien ténues d'apostolat⁶³. « Ce rapprochement et la communauté de l'instruction avec les catholiques font tomber de plus en plus ce fanatisme farouche qui les éloignait des chrétiens et cette haine mal contenue qui éclatait contre eux à l'occasion, explique ainsi un missionnaire lazarisite en 1887. Présentement, à Damas en particulier, bon nombre de musulmans aiment les chrétiens, les regardent comme des frères et leur rendent volontiers service. Il existe même une secte déjà nombreuse qui se rapproche beaucoup du christianisme, étudie l'évangile et adopte une grande partie des idées chrétiennes. Cette secte n'ose pas encore se mettre en évidence parce qu'elle craint le fanatisme des Vieux-Turcs et les persécutions du gouvernement, mais elle s'étend de plus en plus et, à un moment donné, elle se mettra sans doute à la tête du mouvement qui semble devoir porter un jour les populations de ces contrées vers le catholicisme⁶⁴. »
- 17 L'enseignement demeure le moyen pour les missionnaires de « les mettre au courant de l'honnêteté chrétienne, de faire tomber leurs préjugés et leur fanatisme⁶⁵ ». C'est un mot d'ordre récurrent et centenaire. Le but de l'école, rappelle ainsi une circulaire de la direction des écoles patriarcales pour la Jordanie en 1952, pour les non-chrétiens « dont la conversion est impossible », est de « les libérer de beaucoup de leurs erreurs et de préjugés concernant la vérité catholique⁶⁶ ». C'est principalement par l'instruction que les premiers missionnaires latins ont tenté d'empêcher des garçons de « se faire turcs⁶⁷ ». Au milieu du XIX^e siècle, les missionnaires semblent rencontrer un certain succès. « Quant aux musulmans, écrit l'un d'eux, l'action des missionnaires ne peut s'exercer sur eux que par l'éducation, Rome pour des raisons graves ayant interdit le prosélytisme à cet égard⁶⁸. » Mais ce sont surtout les enfants trouvés et baptisés qui sont d'abord visés. Ces cas demeurés isolés jusqu'à plus ample connaissance ne justifient pas les grandes campagnes lancées périodiquement en Syrie contre le prosélytisme déguisé des missions catholiques, or depuis le XVIII^e siècle, les écoles latines ont été accusées d'enlever et de pervertir la jeunesse musulmane⁶⁹. « Le prosélytisme, voilà l'ennemi moderne des civilisations, prévient le ministre des Affaires étrangères de la Porte. Les parents grecs, juifs et islamistes le craignent de façon égale. Pour contenter quelques milliers de catholiques romains, on risque de perdre la clientèle de millions d'orthodoxes et de musulmans. Il faut que les enfants puissent aller à l'école sans craindre, même à tort, un affreux apostolat⁷⁰. » Dès les années 1880, lors de son séjour à Beyrouth, le célèbre ouléma réformiste égyptien Muhammad

'Abduh avait averti les autorités ottomanes de ce péril supposé⁷¹. Son disciple Muhammad Rashîd Ridâ s'inquiète, lui aussi, de l'attrait exercé par les grands collèges chrétiens sur l'élite musulmane⁷². L'administration ottomane avait bien tenté en 1886 de lutter contre ce prosélytisme supposé et d'imposer aux établissements missionnaires un firman d'autorisation, un contrôle sur le contenu de leur enseignement et une interdiction d'inscrire des élèves musulmans. Leur réseau scolaire, telles ces écoles primaires et secondaires ouvertes en Transjordanie dans les années 1880⁷³, se révèle cependant insuffisant pour répondre à toutes les demandes. Plus tard, les entreprises missionnaires restent redoutées. À Damas, Muhsin al-Amîn ouvre ainsi en 1901 une nouvelle école dans le quartier chiite afin de prévenir les familles « des pièges pour traquer les fils des musulmans » installés par les écoles étrangères missionnaires. « Il faut sauver vos enfants des écoles qui leur apprennent à s'occidentaliser, leur explique-t-il, à se détacher de la religion, à se divertir, à boire de l'alcool et à dépenser de l'argent pour des choses qui ne plaisent pas à Dieu. Ils perdront le monde d'ici-bas et le monde de l'au-delà...⁷⁴ » En 1913, une campagne de presse orchestrée par les élèves musulmans vise même l'établissement de la Mission laïque à Beyrouth, accusé de menacer la religion de ses pensionnaires⁷⁵. Le journal *al-Fath*, grand hebdomadaire réformiste musulman, lancé quelques mois avant la création des Frères musulmans, dénonce aussi, dans les années 1920, l'activité prosélyte (*tabshîr*) des missions chrétiennes⁷⁶. En 1924, à Damas, Homs ou Hama, des associations musulmanes, comme la *Jam'iyyat al-gharrat* dans la capitale syrienne, se créent contre les écoles missionnaires et le contrôle du haut-commissariat sur l'éducation⁷⁷. Il n'en demeure pas moins que les musulmans continuent d'inscrire leurs enfants dans ces établissements en dépit d'une propagande de plus en plus ouvertement hostile aux missionnaires chrétiens. « L'esprit d'ouverture des quakers fut si enrichissant pour nous que cette expérience nous inspira une reconnaissance éternelle, raconte ainsi Sirine Husseini, fille de notables palestiniens sunnites déjà citée au début de cette étude. Quittant une école musulmane pour entrer chez les quakers, je ne relevai aucune différence d'esprit entre les deux communautés⁷⁸. »

- 18 Après les événements survenus en 1860 dans le *Bilâd al-Shâm*, les religieux français avaient cru pourtant pouvoir convertir en masse la population musulmane à Damas et « recruter (dans leurs écoles) des adhérents pour l'Église de Rome⁷⁹ ». Tout leur paraissait possible dans un Empire ottoman qui leur semblait très affaibli. Dans leur correspondance avec la *Propaganda fide*, ils n'hésitaient pas alors à prévoir le retour à la vraie religion des musulmans qu'ils fréquentaient. « Vous n'ignorez pas, Éminence, que depuis quelques années, il s'est manifesté parmi les musulmans de Damas un grand mouvement vers la religion catholique, remarquait le supérieur de la mission. Ceux qui se sont montrés avoir un peu de zèle extérieurement ont été envoyés en exil dans la Tunisie, au nombre de dix-neuf où ils sont encore. Je viens d'apprendre d'une source certaine que le mouvement n'a pas cessé, au contraire il ne devient que plus grand quoique secret⁸⁰. » Ils rapportaient ainsi les rumeurs surprises au cours de leurs visites dans le quartier chrétien et parmi les relations musulmanes tissées dans la vieille ville. « Je le connais, ce musulman, homme droit, que je connais depuis de longues années, n'avait certes pas envie de me flatter, et il est trop bon musulman. Je sais aussi d'ailleurs qu'il a dit la vérité, mais le témoignage d'un tel homme est d'une grande joie », confiait alors le supérieur. Les lazaristes escomptaient donc convertir surtout les quelques notables qui regardaient les missionnaires comme les rares et uniques vecteurs de la modernité occidentale. « Parmi ces néophytes, il s'en trouve qui sont de

familles très respectables », avouait-il. La force de l'élan missionnaire comme l'évidence de la Providence expliquent cette certitude d'avoir reçu la grâce de convertir les infidèles. Le supérieur du collège Saint-Vincent annonce ainsi en février 1876 au préfet de la *Propaganda fide* qu'il « a découvert le lieu où saint Paul eut la vision sur le chemin de Jérusalem à Damas, [...] le lieu où le Christ serait apparu à l'apôtre des nations saint Augustin et selon les anciens le lieu de la conversion de saint Paul⁸¹ ». En ouvrant le chantier de fouilles, celui-ci compte que « le grand apôtre nous aidera de sa puissante protection pour la conversion des musulmans⁸² ». L'espoir des missionnaires est grand. « Dans l'ombre, sous l'influence de l'action lazarisite, se produisaient conversions de chrétiens devenus musulmans, conversions même de musulmans », se souviennent-ils alors⁸³. Ceux qui étaient venus restaurer le collège Saint-Benoît à Istanbul dans les années 1830 avaient également quelques idées simples : extirper l'erreur et combattre l'hérésie⁸⁴. Les missionnaires prêchent donc la conversion des schismatiques, des infidèles et des musulmans⁸⁵. La prudence reste cependant de mise. Le discours que les missionnaires tiennent auprès du personnel consulaire français cherche à rassurer, alors que l'environnement anticlérical s'aggrave en métropole et que des pressions s'exercent sur eux pour que leur collège accueille davantage d'élèves musulmans. « On ne s'y livre à aucune propagande religieuse », affirme-t-on au consulat à Damas⁸⁶. Car les dénonciations de « l'ardeur prosélytique des moines » s'entendent également en métropole où le rapport de mission Charlot est très sévère à l'égard des « écoles qui, par suite d'un prosélytisme avéré et d'intolérance, sont nuisibles⁸⁷ ». Ces propagandistes d'une France laïque ne veulent plus voir dans l'enseignement des congrégations enseignantes au Levant « le catholicisme qui la fait haïr, mais les principes de 1789 qui la font aimer⁸⁸ ».

- 19 Durant l'entre-deux-guerres, les jésuites imagineront, de la même manière, convertir les musulmans « schismatiques », alaouites de Homs, chiïtes de la Bekaa et druzes du sud du Liban⁸⁹. L'école missionnaire devient l'outil prioritaire d'une politique musulmane de la France au Levant, en Syrie-Liban, tournée vers les communautés minoritaires. À propos des druzes, les jésuites réclament même de la France des garanties pour « la liberté des âmes qui, touchées par le Christ, veulent entrer dans l'Église catholique pour connaître et aimer le vrai Dieu ». À cette occasion, l'attaché culturel français stigmatise même « l'esprit d'imprudence et d'erreur chez des missionnaires catholiques en pays musulman⁹⁰ ».

Conclusion

- 20 Après 1918, durant les années de Mandat, les grandes écoles étrangères se retrouvent au centre des revendications des mouvements nationalistes : cibles des grandes manifestations hostiles à la présence étrangère comme à Alep entre 1936 et 1939 ou au Caire lors du Grand Incendie de 1952, attaques contre des manuels scolaires importés de métropole attentatoires à la nation arabe ou blasphématoires. La suspicion de conversion est récurrente. L'exemple de Kamal Jumblatt, leader druze du Liban et futur responsable de la guerre civile en 1975, qui aurait été converti en secret lors de ses études au collège lazarisite d'Antoura, demeure néanmoins bien isolé. Dans l'entre-deux-guerres, des religieuses sont ainsi accusées en Égypte, mais à Damas, les missionnaires ont renoncé depuis les années 1870 à tout rêve de convertir en masse la population de la ville par l'entremise de leurs écoles.
- 21 Il reste que l'arabisation de l'enseignement étranger, entamée en 1945, ne provoque pas l'abandon du public, en premier lieu musulman, mais au contraire la croissance du

nombre d'élèves. Cela démontre que les familles n'y inscrivent plus leurs enfants pour l'enseignement de la langue française mais pour y chercher une réussite scolaire assurée. Les frères des écoles chrétiennes, les maristes, les jésuites, les lazaristes sont devenus les instruments d'une stratégie de reproduction d'une élite politique ou économique urbaine, en premier lieu des dignitaires des nouveaux régimes révolutionnaires arabes, égyptien, irakien ou syrien. La fermeture dans les années 1950 des écoles gratuites, dirigées par les missionnaires et ouvertes exclusivement aux chrétiens, marque à la fois le changement de public et la volonté de l'État de garder le monopole de l'éducation gratuite et donc accessible à tous. Au Caire, les autorités égyptiennes n'autorisent la réouverture du lycée des jésuites qu'à la condition que ceux-ci ferment leur école. Ce changement correspond d'une part au départ des minorités allogènes, en premier lieu les Grecs installés à Alexandrie, qui constituaient les élites francophones des établissements scolaires tel le collège Saint-Marc des frères des écoles chrétiennes, et d'autre part à l'égyptianisation des écoles congréganistes. À Damas, cela passe par un rééquilibrage communautaire au sein des grands établissements missionnaires, comme l'institut Sainte-Jeanne-d'Arc des franciscaines de Marie, avec une augmentation du nombre des élèves catholiques de confession syrienne et musulmans. Tout le fonctionnement des établissements en réseau est compromis : celui-ci permettait à un établissement de financer une école gratuite et des institutions charitables. Un des enjeux essentiels de la nationalisation de l'enseignement catholique réside donc dans la rupture du lien existant entre ces écoles gratuites destinées en principe aux chrétiens pauvres et les écoles payantes pour riches notables, de plus en plus musulmans. Le gouvernement défend l'idée, d'une part que les musulmans n'ont pas à payer pour les chrétiens, et d'autre part que ce réseau de solidarité communautaire constitue un État dans l'État, en tout cas un contre-pouvoir à éliminer⁹¹.

- 22 Les missionnaires échouent donc à faire reconnaître par le pouvoir politique une personnalité religieuse à leurs établissements. Le plus grand établissement étranger du Caire, le collège jésuite de la Sainte-Famille, est même menacé de fermeture en raison de son refus d'accepter l'enseignement obligatoire du Coran en son sein. L'enseignement de l'islam est rendu obligatoire dans toutes les écoles dans plusieurs pays comme en Syrie ou en Irak suivant la législation égyptienne précurseur en la matière. En Jordanie, la loi de 1955 sur les écoles libres impose ainsi un enseignement religieux, même si les écoles religieuses étrangères essaient dans un premier temps de contourner cette décision. Alors qu'elles cherchaient à rendre obligatoire un cours de morale « basé sur les principes catholiques » pour les élèves musulmans dont les parents ne souhaitaient pas leur présence en classe de catéchisme, les écoles latines de Jordanie sont désormais obligées d'adopter les programmes de l'Éducation nationale et à dispenser un enseignement du Coran. Aux latins qui veulent alors interdire l'inscription d'élèves musulmans, l'État répond en imposant des quotas et menace de fermer leurs établissements. La priorité de la hiérarchie latine devient à partir de cette date de dissuader les parents d'envoyer leurs enfants dans des écoles non catholiques et gouvernementales, appelés avec mépris les « écoles musulmanes⁹² ». En Syrie, le nonce et le ministre de l'Instruction publique s'accordent dès 1964, donc trois ans à peine avant l'étatisation des écoles privées catholiques, sur l'inscription religieuse obligatoire dans les écoles dépendant des six communautés catholiques : les évêques acceptent de dispenser dans leurs écoles l'enseignement religieux islamique à leurs élèves musulmans le vendredi après la sortie des élèves chrétiens. Quelques années plus tard,

le processus est achevé, les écoles missionnaires nationalisées ont perdu leur identité chrétienne. Le succès des écoles chrétiennes, catholiques, orthodoxes ou évangéliques, ne se dément pas auprès des musulmans, mais ceux-ci sont désormais admis à porter des signes d'appartenance religieuse au sein de l'école. Une école, primaire et secondaire, dirigée par les orthodoxes et ouverte à Madaba en 1997, connaît ainsi un très grand succès. Son directeur est cependant contraint d'accepter tout à la fois que ses élèves suivent le ramadan à l'école ou portent le nom d'Allah en pendentif. Il se défend devant les parents de vouloir convertir leurs enfants, la seule contrepartie étant de refuser d'admettre des filles portant le *hijâb*⁹³.

- 23 L'ancien directeur du collège lazarisite de Damas regrettera même l'interdiction qui lui sera faite à Alger dans les années 1980 d'enseigner l'arabe en tant que chrétien, alors qu'il y était venu pallier la pénurie de professeurs d'arabe et qu'il cherchait à promouvoir l'arabisation de l'enseignement algérien. Dénonçant une circulaire communiquée secrètement aux responsables de l'Éducation nationale de ne pas engager de chrétiens pour enseigner la langue du Coran, suivant ainsi l'exemple égyptien d'une loi défendant aux coptes de l'enseigner dans les écoles, Antoine Moussali déplore « une manipulation du système éducatif et [...] des enseignements orientés dans le sens d'un islam pur et dur⁹⁴ ». C'est pourquoi il blâme l'utilisation dans les écoles officielles comme dans les anciens établissements missionnaires de « manuels scolaires qui sont en principe des livres de langue et non d'éducation religieuse. On ne se fera pas faute, explique-t-il, de partir de versets coraniques, d'évoquer les propos du prophète, de l'islam et de la consultation, du jeûne... Bref, tout est conçu pour faire vivre l'enfant dans une ambiance islamique ». En revanche, dans ses établissements encore ouverts au Liban, à Beyrouth comme à Nabatiyyeh dans le sud chiite, la Mission laïque défend un enseignement où « la laïcité n'est jamais abandon de soi, renoncement à soi, déconstruction de soi, [où] la laïcité n'a rien à voir avec l'hégémonie d'idéologies restrictives ou de fois intransigeantes⁹⁵ ».

NOTES

1. Rapport du supérieur du collège Saint-Vincent établi en mars 1904 à l'intention de l'Œuvre des écoles d'Orient. Cahier 1 père Artis. Sauf indication contraire, les documents non publiés référencés dans cet article proviennent des archives de la Congrégation de la Mission. Pour plus de détails, voir Jérôme BOCQUET, *Missionnaires français en terre d'islam. Damas 1860-1914*, Paris, les Indes savantes, 2005.
2. Congrégation de la Mission (abrégée par la suite en CM), Damas. Lettre du consul de France à Damas à l'ambassadeur de France à Constantinople en date du 23 août 1907.
3. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque. Les tribus chrétiennes de Madaba, Jordanie, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, CNRS, 2004, p. 89.
4. Arlette KHOURY-TADIÉ, *Une enfance à Gaza*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002, p. 128.
5. Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique*, École française de Rome, 1994, p. 39-62.

6. CM Beyrouth. Dépêche du consul de France au ministre des Affaires étrangères en date du 30 septembre 1847.
7. Cité par Vincent CLOAREC, *La France et la question de Syrie*, Paris, CNRS, 1998, p. 14.
8. Pierre CORCKET, *Les Lazaristes au Proche-Orient*, Beyrouth, Congrégation de la Mission, 1983, p. 121.
9. Sirine HUSSEINI SHAHID, *Souvenirs de Jérusalem*, Paris, Fayard, 2005, p. 81-82 pour la traduction française.
10. Carton n°14, archives du ministère des Affaires étrangères, Nantes. Rapport au brouillon du congrès de l'enseignement, exposition de Marseille, 1992, p. 5.
11. Lettre du consul de France à l'ambassadeur de France à Constantinople en date du 30 mars 1908.
12. Vincent CLOAREC, *La France...*, p. 15.
13. Cité par Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises en Syrie 1860-1923*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 155.
14. Gaston BORDAT, *Questions diplomatiques et coloniales*, 1^{er} avril 1906, cité par Vincent CLOAREC, *La France...*, p. 17.
15. Dépêche du consul général de France en Syrie en date du 18 mars 1905 citée par Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises...*, p. 157.
16. Sabrina MERVIN, *Un réformisme chiite. Ulémas et lettrés du Ġabal 'Âmil de la fin de l'Empire ottoman à l'indépendance du Liban*, Paris, Karthala, 2000, p. 424.
17. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 79.
18. Rapport du consul général de France en Syrie en mars 1905 cité par Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises...*, p. 106.
19. Un rédacteur des *Questions diplomatiques et coloniales* en 1904 cité par Patrick CABANEL, « Les deux vocations : catholique ou laïque ? La France, le Levant et l'islam », dans Gabriel AUDISIO (dir.), *Religion et identité*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1998, p. 207.
20. Directeur de l'école de la Mission laïque à Beyrouth cité par Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises...*, p. 112.
21. Directeur du lycée de la Mission laïque à Alexandrie, 1914. André THÉVENIN, *La Mission laïque française*, Paris, MLF, 2002, p. 106.
22. Lettre de Weygand, haut-commissaire, au président du Conseil en date du 28 juillet 1924.
23. Jean GAULMIER, « Note sur l'état présent de l'enseignement traditionnel à Alep », *Bulletin d'études orientales*, IX, 1942-1945, p. 3.
24. Discours d'inauguration du directeur du lycée franco-arabe de Damas, septembre 1925. Cité par André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 128.
25. *Ibid.*, p. 90.
26. Sabrina MERVIN, *Un réformisme chiite...*, p. 207.
27. CM Damas. Lettre du supérieur du collège Saint-Vincent au Visiteur en date du 7 avril 1909.
28. Lettre du consul de France à Damas à l'ambassade à Constantinople en date du 27 février 1911.
29. Vincent CLOAREC, *La France...*, p. 38-39.
30. Lettre du consul de France à Beyrouth à l'ambassade à Constantinople en date du 18 juin 1911.
31. CM Damas. Coutumier du collège, 1907, p. 1.

32. Archives du ministère des Affaires étrangères, Nantes. Lettre du consul de France à l'ambassadeur de France à Constantinople en date du 9 septembre 1898. Fonds Constantinople, carton n°630.
33. Rapport de la mission Gourdon, secrétaire général de la Mission laïque, au printemps 1904, cité par André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 61.
34. *Ibid.*, p. 99.
35. Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises...*, p. 36.
36. Bien qu'elle reste inappliquée, la loi impose depuis 1845 l'obligation de scolariser tout enfant de plus de six ans.
37. Jean-Baptiste ÉTIENNE, supérieur général de la Congrégation de la Mission de 1843 à 1874, *Annales de la propagation de la foi*, 1841, t. 13, p. 110.
38. Antoine LÉON, *Colonisation, enseignement et éducation. Étude historique et comparative*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 149.
39. Livre des Rois, I, 2, 1-5. Journal de M. Najean, supérieur du collège Saint-Vincent. Juin 1878, p. 40.
40. Journal de M. Najean. Février 1882, p. 50.
41. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 82.
42. André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 63.
43. Cité par Jean RIFFIER, *Les œuvres françaises...*, p. 150.
44. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 82.
45. Étienne CANITROT, *Au sud de l'île rouge, Jacques Crouzet, vicaire apostolique de Fort-Dauphin 1849-1933*, Paris, Librairie vincentienne et missionnaire, 1937, p. 33.
46. CM Damas. Cahier des conseils domestiques, 1868-1902. 20 octobre 1900.
47. *Ibid.*, mars 1900.
48. *Ibid.*, 13 octobre 1901.
49. *Ibid.*, 1^{er} décembre 1900.
50. David D. COMMINS, *Islamic Reform. Political and Social Change in Late Ottoman Syria*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 15.
51. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 193.
52. Dépêche du consul de France à Damas au ministre des Affaires étrangères en date du 20 février 1864. François GEORGEON, « Les usages politiques du ramadan, de l'Empire ottoman à la République de Turquie », dans Fariba ADELKHAH et François GEORGEON, *Ramadan et politique*, Paris, CNRS, 2000, p. 32-33.
53. Coutumier du collège, 1899, janvier, p. 13.
54. Georges HARDY, *Le problème religieux de l'Empire français*, Paris, Leroux, 1940, p. 7.
55. Lettre du procureur du collège Saint-Vincent publiée dans les *Missions catholiques* du 29 novembre 1912. *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. 78, 1913, p. 547.
56. Leçon inaugurale au Collège de France en 1862 : cité par Henry LAURENS, *Le royaume impossible*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 149.
57. CM Paris. Lettre du directeur lazariste des écoles du Mîdân en date du 11 novembre 1907.
58. Vincent CALLIGER, *L'espérance ne trompe pas. Procès d'élaboration d'une représentation de l'Islam par les jésuites de la province de Lyon entre 1926 et 1938*, maîtrise d'histoire, université Paris I, 1998, p. 18.
59. Cahier des conseils domestiques 1868-1902. 14 juin 1900.
60. CM Paris. Rapport pour la propagation de la foi, Damas, juillet 1904.
61. Rapport du père L. Poyet sur les missions du Levant, cité par Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 79.

62. Frédéric ABÉCASSIS, *L'enseignement étranger en Égypte et les élites locales. Francophonie et identités nationales*, thèse d'histoire, Aix-Marseille I, 2000, p. 337.
63. Frédéric Gugelot a montré la rareté des conversions au catholicisme issues du Maghreb français à la fin du XIX^e siècle : Frédéric GUGELOT, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France (1865-1935)*, Paris, CNRS, 1998, p. 211-219.
64. CM Paris. Lettre confidentielle du supérieur du collège Saint-Vincent au procureur général de la Congrégation de la Mission, non datée, envoyée peut-être en 1887.
65. Lettre du supérieur du collège Saint-Vincent au Visiteur en date du 28 mars 1901. Cahier 1, père Artis.
66. « Circulaire de la direction des écoles patriarcales pour la nouvelle année scolaire de septembre 1952 : écoles mixtes quant à la religion », citée par Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 194.
67. Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient...*, p. 465.
68. CM Paris. Lettre confidentielle du supérieur du collège Saint-Vincent au procureur général de la Congrégation de la Mission, non datée, envoyée peut-être en 1887.
69. Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient...*, p. 459.
70. Ministre des Affaires étrangères de l'Empire ottoman cité par André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 61.
71. Randi DEGUILHEM, « State Civil Education in Late Ottoman Damascus : A Unifying or a Separating Force ? », dans Thomas PHILIPP (ed.), *The Syrian Land. Processus of Integration and Fragmentation in Bilâd al-Shâm from the 18th to the 20th century*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1998, p. 229.
72. Anne-Laure DUPONT, *Ġurġi Zaydân (1861-1914), écrivain réformiste et témoin de la Renaissance arabe*, Damas, Institut français du Proche-Orient, 2006, p. 206.
73. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 80.
74. Cité par Sabrina MERVIN, *Un réformisme chiïte...*, p. 164.
75. André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 91.
76. Catherine MAYEUR-JAOUEN, « Les débuts d'une revue néo-salafiste égyptienne : *Muhibb al-Dîn al-Katîb* et *Al-Fath* de 1926 à 1928 », *Débats intellectuels au Moyen-Orient dans l'entre-deux-guerres*, thème sous la responsabilité d'Anne-Laure DUPONT et de Catherine MAYEUR-JAOUEN, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 95-98, 2002, p. 250-251.
77. Elizabeth THOMPSON, *Colonial Citizens. Republican Rights, Paternal Privilege and Gender in French Syria and Lebanon*, New York, Columbia University Press, 2000, p. 105.
78. Sirine HUSSEINI SHAHID, *Souvenirs...*, p. 82.
79. Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères et ancien président de la Ligue de l'enseignement, 1906, cité par André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 69.
80. Lettre de M. Najean, supérieur du collège Saint-Vincent, au cardinal préfet de la Congrégation de la Propagande en date du 17 février 1876. *Siria*, S.R. 2 (1874-1882), archives Propagande.
81. À la fin du siècle, Damas est devenue une étape des pèlerinages chrétiens de Terre sainte.
82. La tradition attribue en réalité plusieurs lieux pour la chute et la conversion de Paul de Tarse.
83. Georges GOYAU, *La Congrégation de la Mission*, Paris, Grasset, 1938, p. 91.
84. Max ROCHE, *Éducation, assistance et culture françaises dans l'Empire ottoman*, Istanbul, Isis, 1989, p. 44.

85. Les conversions de musulmans et de chrétiens « schismatiques ou hérétiques » sont notées dans les mêmes registres, les unes sous les autres, par les missionnaires latins en Orient.
86. Rapport sur les établissements scolaires à destination de l'ambassade de France à Constantinople en date du 22 janvier 1910.
87. Rapport de la mission Charlot en date du 19 octobre 1906 et *Revue de l'enseignement colonial*, cités par André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 67.
88. Alphonse AULARD, *La Dépêche de Toulouse*, 1906, cité dans André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 69.
89. Philip S. KHOURY, *Syria and French Mandate. The Politics of Arab Nationalism 1920-1945*, Princeton University Press, 1989, p. 515-521.
90. Archives du ministère des affaires étrangères, Paris. Rapport de Gabriel Bounoure en date du 16 juin 1947 sur la situation culturelle en Syrie pendant l'année 1946-1947.
91. Frédéric ABÉCASSIS, *L'enseignement étranger...*, p. 755.
92. Géraldine CHATELARD, *Briser la mosaïque...*, p. 194.
93. *Ibid.*, p. 289.
94. Antoine MOUSSALI, *Sept nuits avec un ami musulman*, Paris, Édition de Paris, 2001, p. 122.
95. André THÉVENIN, *La Mission laïque...*, p. 233.

RÉSUMÉS

Comment l'islam était-il perçu dans les établissements français du Proche-Orient à la fin de l'Empire ottoman, que ceux-ci soient tenus par la Mission laïque à Beyrouth et au Caire ou par des congrégations religieuses telles que la Congrégation de la Mission (pères lazaristes) à Damas ? Des réponses à cette question sont apportées à travers l'examen de leurs clientèles, de leurs programmes, de la discipline, de la gestion de la mixité confessionnelle et, pour finir, des rares cas de conversions. Ayant renoncé au prosélytisme mais soucieux de diffuser la morale chrétienne et imposant des règles strictes en matière religieuse, les établissements congréganistes restent néanmoins plus prisés que la Mission laïque et attirent un nombre croissant d'élèves musulmans. Périodiquement soupçonnés d'attenter à l'identité islamique des élèves, ils seront au cœur des revendications nationalistes à partir du milieu du XX^e siècle.

How Islam was seen in the French schools of the Arab Middle East, the *Mission laïque's* secular schools in Beirut and Cairo as well as the missionaries' schools such as the secondary school ran by the *Congrégation de la Mission* (Lazarists) in Damascus? This question is answered through a study of their pupils' confessions, their programs and management of religious plurality as well as the scarce cases of conversions from Islam to Christianity. Missionary schools had abandoned any idea of proselytising but wished to spread Christian moral principles and ordered strict religious rules in spite of which they were more attractive to an increasing number of Muslim pupils than the *Mission laïque*. Periodically suspected to undermine the Islamic identity, they were at last exposed from the mid 20th Century to the nationalist movements and States' claims.

INDEX

Index géographique : Damas, Proche-Orient

Mots-clés : arabisation, christianisme oriental, conversions, Damas, écoles catholiques, Empire ottoman, islam, lazaristes, Mission laïque, missions, Proche-Orient

AUTEUR

JÉRÔME BOCQUET

IUFM d'Orléans-Tours

Jérôme Bocquet est maître de conférences à l'IUFM d'Orléans-Tours et membre de l'équipe CNRS-EMAM à Tours. Il a notamment publié :

- *Missionnaires français en terre d'islam. Damas 1860-1914*, Paris, Les Indes savantes, 2005, 348 p.

- *La France, l'Église et le Baas. La France en Syrie (1918-1970)*, Paris, Les Indes savantes, à paraître.

Articles :

- « Missionnaires français et allemands au Levant », dans Dominique TRIMBUR (éd.), *Des Européens au Levant (XIX^e-XX^e siècles)*, Munich, Oldenbourg, 2004, p. 57-77.

- « Les lois anticongréganistes et leurs effets au Levant », dans Patrick CABANEL (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises 1901-1914*, Paris, Cerf, 2005, p. 386-414.

- « Un exemple de minorité au Levant à la fin de l'Empire ottoman : les chrétiens de Bâb Tûma », *Revue du monde musulman et méditerranéen*, n° 107-110 (intitulé « Identités confessionnelles et espace urbain en terres d'islam », sous la direction de Meropi ANASTASSIADOU), 2005, p. 33-59.

Contact : jerome.bocquet@orleans-tours.iufm.fr